



CFBL

Coopérative Forestière Bourgogne Limousin

Info n° 8

BUREAUX EN LIMOUSIN - AUVERGNE

SIÈGE SOCIAL et SIÈGE SECTION LIMOUSIN-AUVERGNE

ZA du Theil - BP 85
19203 USSEL CEDEX
Tél. 05 55 46 35 00
Fax 05 55 46 35 01
E-mail : cfbl@cfbl.fr

SALON LA TOUR

ZA de Beausoleil
19510 SALON LA TOUR
Tél. 05 55 73 49 77
Fax 05 55 97 98 25
E-mail : beausoleil@cfbl.fr

BUREAUX EN BOURGOGNE

SIÈGE SECTION BOURGOGNE CFBL Bureau Côte d'Or et Yonne

14 rue Pierre de Coubertin
Parc de Mirande
21000 DIJON
Tél. 03 80 68 44 44
Fax 03 80 67 77 20
E-mail : dijon@cfbl.fr

CFBL Bureau Morvan

10 rue de Mazargan
71400 AUTUN
Tél. 03 85 86 01 30
Fax 03 85 86 01 39
E-mail : autun@cfbl.fr

CFBL Bureau Nièvre

6 rue Claude Tillier
58000 NEVERS
Tél. 03 86 93 02 90
Fax 03 86 36 22 43
E-mail : nevers@cfbl.fr

CFBL Bureau Saône-et-Loire

Route de Mâcon
71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél. 03 85 51 66 10
Fax 03 85 37 75 93
E-mail : laroche@cfbl.fr

Parier sur l'industrie du bois

Le potentiel de production de bois du Massif Central étendu aux régions voisines, Bourgogne et Limousin (Espace Central), est largement supérieur aux capacités et aux besoins des industries locales.

Ainsi, l'envoi, hors de cette zone géographique, de bois auquel il n'a pas été apporté de valeur ajoutée peut-il être considéré comme un manque à gagner pour ces régions.

Cet effet négatif est amplifié par le coût du transport qui rejaillit inévitablement sur le revenu du propriétaire forestier privé.

Face à ce dilemme, il a été nécessaire pour CFBL de trouver des débouchés aux productions de bois de ses adhérents (avec la mise en place d'une organisation commerciale et logistique dynamique) et de rester performant en exploitant toutes les pistes d'amélioration.

Peut-on être certain que ce dynamisme soit en mesure de pallier encore longtemps les lacunes de la situation ?

Si cette dernière n'évolue pas rapidement, elle risque de priver définitivement nos ré-

gions du bénéfice de leurs efforts en matière d'investissement forestier et des richesses que devrait lui rendre la transformation du bois sur place.

C'est pourquoi, il est nécessaire qu'il y ait des investissements importants dans l'industrie du bois sur nos territoires.

Historiquement, l'expérience a montré que les producteurs forestiers ont toujours répondu à la demande quand l'offre était au niveau des attentes et, dans le même temps, la mobilisation a elle-même été en adéquation avec les besoins du marché (exemples de la SICA du Thaurion, Creuse Sciage, SOUGY). C'est un fait, le dynamisme de la filière dépend essentiellement du débouché. Qu'il prenne effet, et l'expression des qualités des hommes de la filière fera le reste !

Le Président,
Élie de COSNAC

L'HISTOIRE D'UN CHÊNE...



Source : CRPF J.L. GUERIN

Nom : Chêne de Morat

Lieu : Tronçais « futaie Colbert »

Age : 340 ans

« Mensurations » :

- diamètre 130,
- volume 12 m³.

Le chêne de Morat a été vendu cet automne. Son prix : 37 990 € soit 3 165 € du m³.

Son acquéreur, Bertrand Robert nous livre ce commentaire :

« Je connais ce chêne depuis ma plus jeune enfance car j'accompagnais mon père en forêt de Tronçais. Ce n'est pas sur sa valeur commerciale que j'ai acheté ce chêne exceptionnel (en effet le prix proposé n'est pas en rapport avec le marché). Nous sommes forestiers depuis plusieurs générations et nous connaissons l'empreinte du temps. C'est pourquoi, nous souhaitons tirer notre

révérence de forestiers au chêne de Morat en lui garantissant un avenir digne de ce nom. »

Comment ne pas être sensible à ce témoignage ?

Le chêne de Morat retrouvera une nouvelle vie. Il deviendra merrain. Il transmettra à un vin prestigieux ses arômes et un goût de clou de girofle, de noix de coco ou de vanille. Il pourra aussi aller orner la vie quotidienne de celles et ceux qui se seront offert un joli meuble chargé d'histoire.

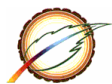
Producteur forestier, si notre « vocation » à faire pousser de beaux arbres avait aussi une signification « historique » ? Si la forêt était aussi un lien entre les générations ? une marque de racine ? un message aux jeunes ?

On pourrait raconter l'histoire du chêne de Morat dans les groupements forestiers, les familles forestières, ...et nos forêts retrouveraient une autre valeur...

richard.lacheze@cfbl.fr



PEFC/10-31-349



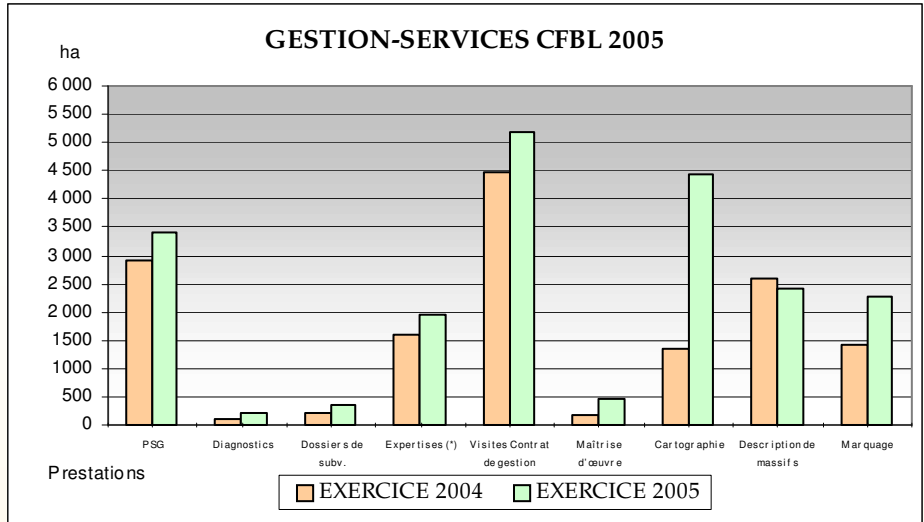
Union de la Coopération Forestière Française



« Une forêt privée gérée et préservée par un réseau d'hommes compétents au service des générations futures »

ACTIVITÉ GESTION SERVICE

Cette activité est en progression par rapport à 2004. La surface concernée par des actes de gestion a augmenté de 16 %, confirmant l'embellie du chiffre d'affaires de l'activité gestion de + 16,5 %.



ACTIVITÉ SYLVICULTURE

REBOISEMENT

L'exercice 2005 aura vu une diminution notable des surfaces reboisées par rapport à 2004 (387 ha contre 534 ha soit une chute de 28 %).

Ce constat n'est pas uniforme sur les deux sections, puisque en Bourgogne, cette surface progresse de 19 % pour atteindre 116 ha alors qu'en Limousin, elle régresse de 38 % (271 ha).

Cette réalité est positive pour la Bourgogne car il s'agit là de reboisements conventionnels après récolte.

La répartition des essences se situe au même niveau qu'en 2004 soit 15 % de feuillus pour 85 % de résineux dont 69 % de douglas.

En Bourgogne, les feuillus représentent 33 % en nombre de plants (et seulement 7 % pour le Limousin). Le chêne sessile représente en Bourgogne 60 % des plants feuillus mis en terre.

La saison de plantation 2004/05 aura été marquée sur le Limousin par la mise en place de 8 chantiers expérimentaux en matière de plantation mécanisée. Ce procédé scandinave, utilisé en Europe du Nord et encore jamais testé en France, fera l'objet d'une étude de validation technique et scientifique au cours des prochains exercices avec l'appui de l'AFOCEL.

Cette saison aura aussi été marquée par le retour à une normalisation de la production des plants forestiers en pépinières (cf. sécheresse 2003).

TRAVAUX DE SYLVICULTURE

Travaux d'infrastructures

Chute assez importante des travaux d'infrastructures et de piste au cours de l'exercice. Difficulté de faire financer des projets individuels exclus du périmètre d'un schéma directeur de voirie et d'exploitation forestière sur le Limousin.

Travaux mécaniques

Malgré une chute du niveau global de l'activité de reboisement au cours de l'exercice, le niveau des travaux mécaniques a été maintenu grâce à la performance de la Bourgogne (+ 80 %) et à l'augmentation du niveau d'activité des entretiens mécaniques en Limousin (girobroyage).

Travaux manuels

La surface parcourue en travaux manuels est en hausse de 11 %. Tous les types sont concernés à l'exception des travaux de protection contre le gibier qui régressent également en raison de la baisse du niveau de l'activité de reboisement sur l'exercice.

Traitements phytosanitaires

414 ha de plantations ont été traités contre les attaques d'hylobe avec le seul produit à effet à long terme aujourd'hui autorisé sur le marché. Il a également été commercialisé en 2005, 1.049 kg d'engrais, répulsifs et désherbants sélectifs.

Pour conclure, le volume d'affaires de l'activité sylviculture est en baisse par rapport à 2004 (- 62 %). En cause : une baisse de l'activité de reboisement de - 28 %, et surtout l'activité de négoce de MARSHAL SUXON beaucoup moins développée (10 tonnes de moins).

En chiffre d'affaires, l'activité sylviculture incluant les reboisements, les travaux de sylviculture et les fournitures a baissé de - 21,6 % passant de 1 651 K€ en 2004 à 1 294 K€ en 2005.

michel.moulin@cfbl.fr

CHIFFRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ DE CFBL

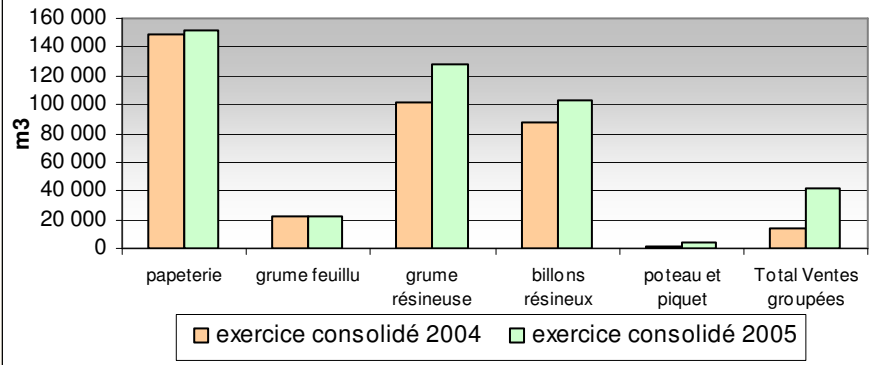
	2003	2004	2005
Chiffre d'affaire en milliers d'€	12.498 €	17.924 €	20.042 K€
Résultat net en %	2,4 %	3,5 %	2,6 %
Nombre de salariés de l'exercice	61	63	67

ACTIVITÉ VENTE DE BOIS

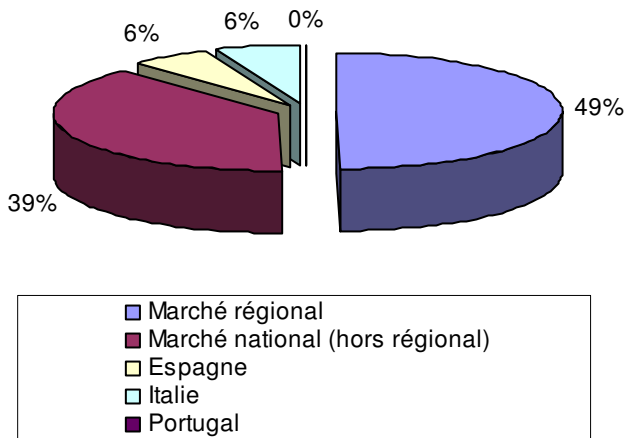
449.813 m³ ont été commercialisés par CFBL et sa filiale B.BAL contre 375.979 m³ l'exercice précédent soit une augmentation de volume de 19,6 %.

Cela montre à la fois, la confiance des adhérents sur un marché certes porteur et le dynamisme des techniciens qui développent les ventes de CFBL.

Bois vendu entre le 1er octobre et le 30 septembre

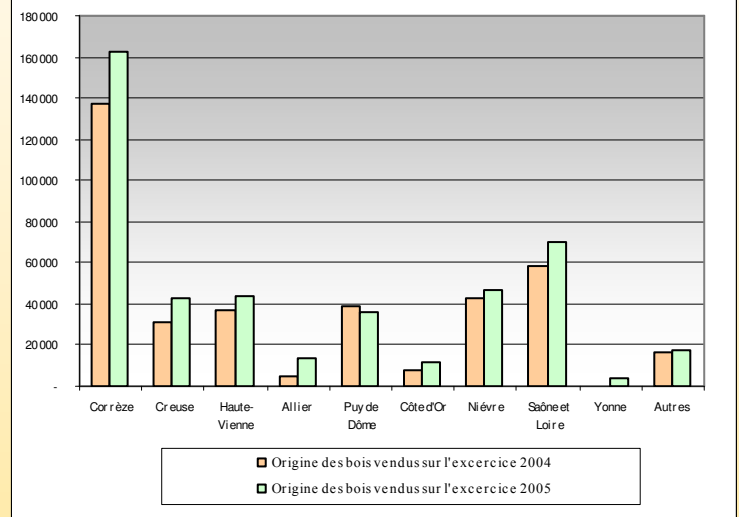


Répartition géographique des ventes en 2005



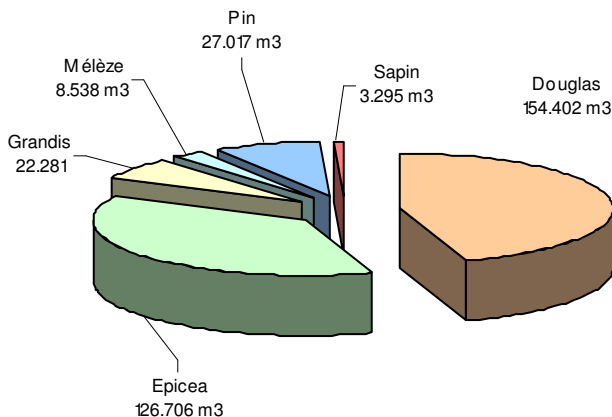
Le graphique ci-dessous montre la comparaison entre les volumes vendus par CFBL en 2004 et 2005. On constate nettement la progression de CFBL sur quasiment tous les départements.

Origine des bois vendus sur 2004 et 2005

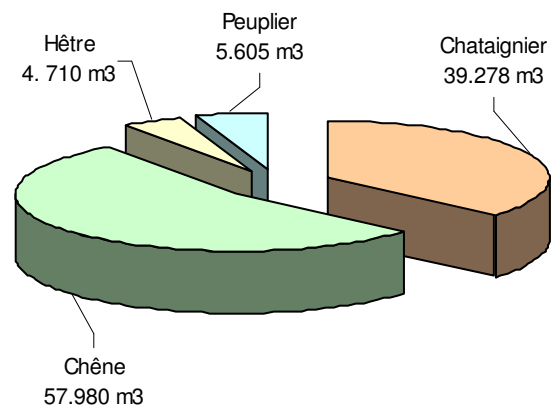


Comme indiqué ci-dessus, le pourcentage de bois vendus régionalement augmente (10 %) tandis que le volume à l'export baisse notamment sur l'Italie (5 %).

Résineux vendus par CFBL durant l'exercice 2005



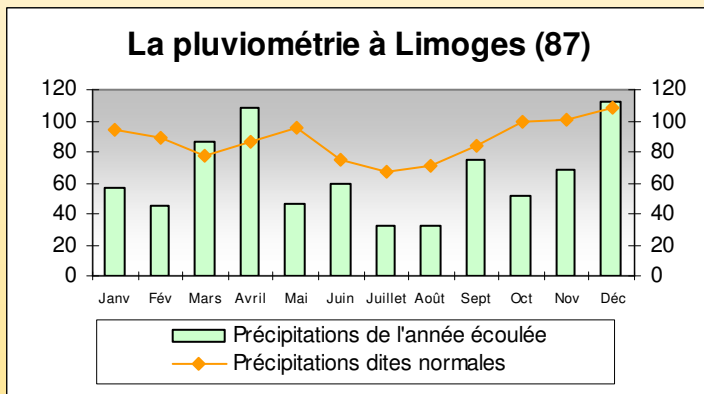
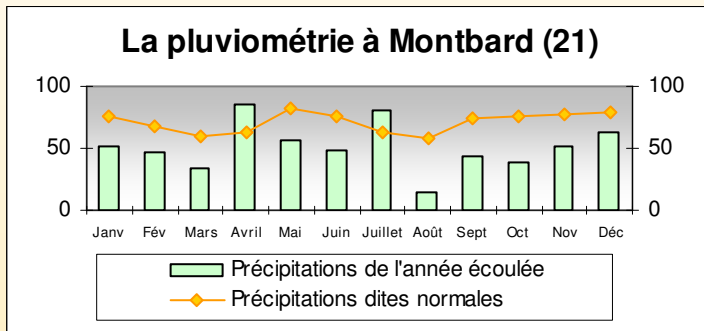
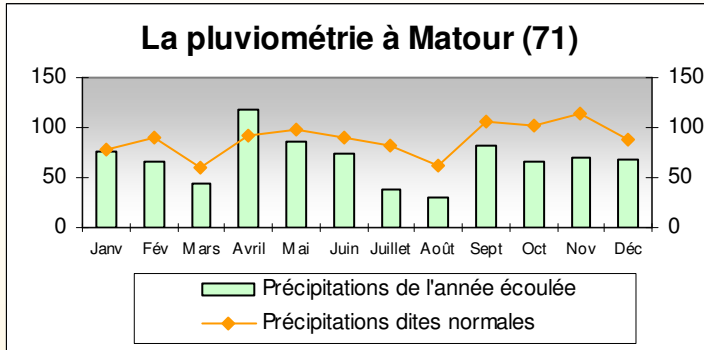
Feuillus vendus par CFBL durant l'exercice 2005



2005 : BILAN MÉTÉOROLOGIQUE

Comme chaque année, CFBL Info vous propose une rapide analyse des données météorologiques à partir des chiffres fournis par Météo France. Que traduisent ils pour 2005 alors que l'on entend parler d'évolutions climatiques ?

Pluviométrie



Au vu des graphiques ci-dessus, on constate une faiblesse des précipitations. En 2005, le manque d'eau (de 20 à 50 %) a été régulier tout au long de l'année. Ceci est vrai sauf en Avril. Quelques stations ont connu un printemps plus favorable notamment Matour (Sud 71) avec 188 mm en avril et Ussel 157 et 114 mm en avril et juin

La faiblesse des précipitations provoque parfois des dépérissements d'arbres sur les stations médiocres ou les versants sud et une diminution de la production pour l'année qui suit.

Températures

L'année s'est caractérisée par un hiver froid, notamment en février (voir graphique en haut ci-contre) et, à moindre effet, durant le premier trimestre 2004.

Les températures les plus basses ont été enregistrées au mois de mars : - 20,1° à Ussel (19), - 14,6° à Montbard (21), - 13,2° à Autun (71). Sur ces deux sites, les dernières tem-

pératures les plus basses en mars dataient de 1993 (- 7,4° et - 11°).

Températures moyennes de février	Ussel (19)	Limoges (87)	Montbard (21)	Autun (71)	Nevers (58)
2005	- 0,9°	1,8°	1,6°	1,1°	1,9°
2004	3,5°	/	4,1°	3,7°	4,1°
Moyenne (1971 à 2000)	3°	/	3,1°	3,5°	4,2°

La neige a parfois été présente en quantité importante, tenant au sol en février et mars jusqu'à bloquer les exploitations. Malheureusement, sa disparition suite à un phénomène de « sublimation » n'a pas permis de regonfler les réserves en eau.

	Janvier	Février	Mars
Nombre de jours de neige en 2005 (*)	4	9	4
Nombre de jours moyens (1971-2000)	2,2	2,8	1,7

(*) enregistrements station Autun (71)

Le printemps a été un peu plus doux que les moyennes de référence pour cette saison (particulièrement en juin où ces moyennes mensuelles furent jusqu'à 3° au-dessus de celles de la période 1971 à 2000). En avril, on a même connu des chaleurs records :

	Ussel (19)	Limoges (87)	Montbard (21)	Autun (71)	Nevers (58)
Températures la plus élevée en avril 2005	27,6 °	27,8 °	28,5 °	28 °	28 °
Température la plus élevée précédemment enregistrée (année)	Non connu	Non connu	26,3 ° en 1994	26,2 ° en 1987	26,1 ° en 1994

En ce qui concerne l'été et contrairement à la moyenne habituelle, le mois d'août s'est signalé comme le mois le plus frais de la période estivale.

L'automne quant à lui fut nettement en dessous des normales saisonnières à l'exception du mois d'octobre. En décembre, on a même connu de grands froids tels que nous n'en avons pas enregistrés depuis le 31 décembre 1996.

Les vents

Une année calme à une seule exception près : Autun (71) avec un enregistrement à 109,4 Km/h le 17 juillet. Les autres vents les plus violents furent enregistrés le 26 janvier à Nevers (58) à Limoges (87) ou Ussel (19) avec des rafales de 72 à 84,4 Km/h.

Bilan

L'année 2005 quoique marquée par une sécheresse assez constante au fil des saisons n'est en rien comparable à l'année 2003. Les températures moyennes annuelles sont normales et ce ne sont pas les quelques exceptions ponctuelles qui autorisent à conclure quoique ce soit.

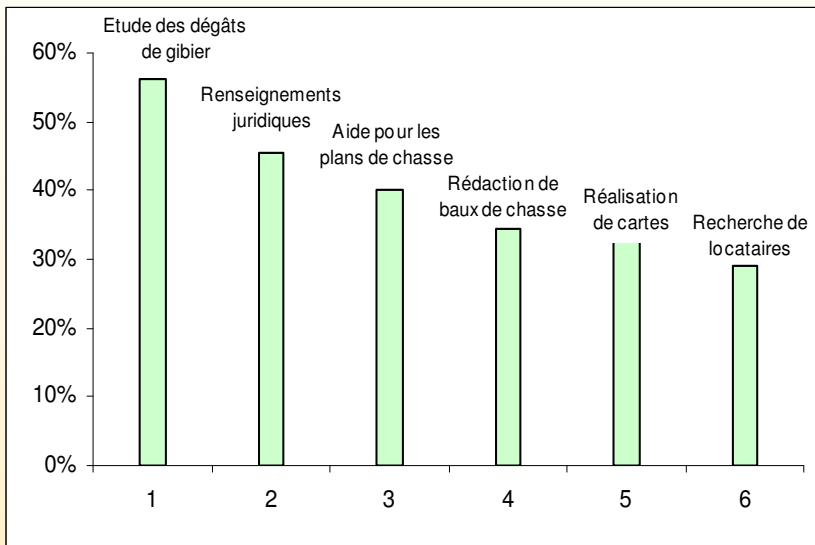
A suivre ...

richard.lacheze@cfbl.fr

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE CHASSE DE DÉCEMBRE 2005

Dans un premier temps, il convient de vous remercier pour votre mobilisation car le taux de retour est très intéressant. En effet, la centaine de réponses reçue à ce jour montre l'intérêt que vous portez au sujet et elle nous permet de travailler sur de solides bases.

L'objectif de cette enquête était de cibler vos attentes en matière de gestion cynégétique. Le graphique ci-après montre le ratio de personnes intéressées en fonction du type de service que votre coopérative peut vous apporter.



1 + 3 : Étude des dégâts de gibier et aide à la demande de plan de chasse

Nous allons donc dans un premier temps mettre au point des protocoles d'études de dégâts de gibier qui pourront argumenter les discussions de commission de plan de chasse et l'établissement des demandes.

2 : Renseignements juridiques

Ensuite, nous vous fournirons des informations juridiques sur la législation cynégétique au fil des parutions de CFBL Info.

4 : Rédaction de baux de chasse

En ce qui concerne les baux de chasse, nous allons également travailler à l'élaboration d'un modèle pour la prochaine saison.

5 : Réalisation de cartographie cynégétique

Nous sommes d'ores et déjà en mesure de vous proposer une cartographie cynégétique de vos massifs qui pourra servir dès la prochaine saison.

6 : Recherche de locataires

Il est nécessaire de mener une réflexion poussée selon chaque massif et nous testerons les différentes possibilités de valorisation des différents lots.

Nous vous invitons donc à prendre contact avec votre technicien pour définir ensemble les différents services dont vous avez besoin pour une gestion optimale de votre patrimoine.

eric.boittin@cfbl.fr

DU FISCAL POUR RELANCER LES TRAVAUX FORESTIERS....

Des travaux forestiers déductibles de l'impôt sur le revenu ...

La loi d'orientation agricole publiée le 5 janvier 2006, dans son article 64, institue à compter du 1^{er} janvier 2006 une réduction de la cotisation d'impôt sur le revenu pour les dépenses liées à des travaux forestiers réalisés dans les forêts des contribuables. Cette mesure est étendue aux travaux forestiers de desserte indispensables pour une bonne mobilisation des bois, d'amélioration ou de renouvellement des peuplements.

Conditions requises :

- la propriété forestière doit constituer une unité de gestion de 10 ha d'un seul tenant, et être gérée en application d'un plan simple de gestion ou d'un règlement type de gestion agréé ou approuvé,
- le contribuable s'engage à conserver la propriété jusqu'au 31 décembre de la quinzième année suivant celle des travaux et d'appliquer sur cette même période son document de gestion durable.

Les porteurs de parts de groupements forestiers bénéficient de la même réduction aux conditions suivantes :

- le GF s'engage sur les 2 premières conditions,
- le contribuable, personne physique s'engage à conserver ses parts de groupement jusqu'au 31 décembre de la huitième année suivant celle des travaux.

Réduction d'impôts :

Pour les personnes physiques :

- le montant des travaux est plafonné à 1.250 € pour un célibataire et 2.500 € pour un couple. Ces montants plafonnés de travaux sont portés, pour les 2 années qui suivent un sinistre, à 5.700 € pour un célibataire et 11.400 € pour un couple.
- la réduction d'impôt est égale à 25 % du montant des travaux payés (réduction de cotisation maximum : 312 € et 624 € selon le cas). Cette dernière s'applique pour le calcul de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année du paiement des dépenses.

Pour les porteurs de parts de GF :

- les mêmes dépenses sont retenues pour la fraction de la limite mentionnée correspondant aux droits que le contribuable détient dans le groupement.

michel.moulin@cfbl.fr

DU BOIS DANS L'HABITAT : LA CHAUFFAGE AUX GRANULÉS TOMBE « PILE-POÊLE »

Indispensable durant 300.000 ans, le chauffage au bois n'était plus autant usité ces derniers temps, si ce n'est comme chauffage d'appoint ou simple agrément. Les préoccupations de développement durable ainsi que les hausses conjuguées du gaz et du fuel depuis un an ont attiré l'attention sur les nouveaux systèmes de chauffage au bois.

Parmi eux, un équipement déjà très répandu en Autriche, fait parler de lui en France : le poêle à granulés. Il s'appuie sur deux technologies éprouvées par les chaudières bois énergie : la double combustion, qui fait grimper le rendement énergétique du poêle à bois jusqu'à 80 voire 90 %, et l'alimentation automatique du foyer en combustible au moyen d'une vis sans fin. Ce combustible est un granulé (ou pellet) de petite taille, composé de sciures broyées, séchées puis agglomérées⁽¹⁾. Il est plus onéreux que la plaquette issue

quant à elle d'un simple broyage. Par contre, à capacité énergétique équivalente il nécessite un volume de stockage quatre fois moindre.

Les attraits du poêle à granulés sont probants. D'une part, le confort d'utilisation est supérieur à celui des bûches : autonomie de 1 à 3 jours, régulation automatique avec thermostat et programmateur électronique, production de cen-

dres limitée. D'autre part, son coût est des plus compétitifs comparativement à d'autres modes de chauffage. Ceci, aussi bien en équipement (de 3 à 6 K€ installation comprise sans aide), qu'en utilisation (grâce à son rendement élevé et la disponibilité de la ressource en France). A noter enfin que les inconditionnels de la flamme qui danse et de l'allumage au papier journal (ce qui peut servir en cas de tempête), peuvent aussi se tourner vers des poêles mixtes.



Source ITEBE

Ainsi, vous comprendrez mieux pourquoi le poêle à granulés fait une entrée remarquée dans l'habitat individuel, voir collectif de petite et moyenne taille⁽²⁾. D'autant plus qu'en tant qu'équipement utilisant une source d'énergie renouvelable, il bénéficie de subventions diverses : crédit d'impôt, aide du Parc Naturel Régional, ... Rappelons qu'il se distingue des autres systèmes de chauffage à énergie renouvelable par les retombées socio-économiques qu'il génère.

anthony.lecour@cfbl.fr

⁽¹⁾ La propre lignine du bois servant de liant.

⁽²⁾ Notre bureau de Salon la Tour, construit en 2003, est équipé depuis son origine d'un poêle à granulés qui donne entière satisfaction à ses occupants.

Pour plus d'infos : magazine "La Maison écologique" n° 24



Bureau CFBL : Salon la Tour

LA PLAQUETTE FORESTIÈRE : QUEL GAIN ET QUEL COÛT ÉNERGÉTIQUE ?

Aujourd'hui, il n'est pas une réunion d'acteurs de la filière forêt bois sans que soit abordée la question du bois énergie. L'augmentation inéluctable du prix des produits pétroliers, les engagements de la France pour réduire ses émissions de CO2 fossile, les exonérations fiscales liées à l'investissement dans des chaufferies bois... constituent un ensemble de facteurs qui favorise l'utilisation croissante de notre biomasse forestière à des fins énergétiques.

Parmi les différentes formes sous lesquelles se présente cette biomasse, la production de **plaquette forestière** représente l'essentiel des enjeux liés à nos forêts.

L'intérêt de la plaquette forestière et de son utilisation en bois énergie est multiple. Nous pouvons examiner un point particulier de ces avantages : utiliser de la plaquette forestière en chaufferie, c'est économiser du fuel mais quels sont les besoins en quantité de fuel nécessaires à la production de cette même plaquette ?



La production de plaquette est constituée de différents stades correspondant à des consommations spécifiques de fuel ; nous examinerons ici un scénario simple qui consiste à produire des perches dans une coupe rase résineuse à partir de cimes d'arbres

qui sont traditionnellement abandonnées sur la coupe. Les chiffres présentés sont des données moyennes indiquées par nos prestataires et constructeurs de matériel :

- l'abattage mécanisé des perches engendre une consommation de 1,6 litres de fuel par tonne de bois.
- Le débardage des perches génère l'utilisation de 1,2 litres par tonne
- Le broyage en bord de route des perches par une déchiqueteuse nécessite environ 2 litres de fuel par tonne.
- Le transport par bennes de ces plaquettes ainsi produites jusqu'à une chaufferie consomme 1 litre de fuel par tonne sur une distance de 50 km.

Dans ce cas, le cumul des quantités nécessaires à la production de plaquette représente donc près de **5,5 litres** par tonne.

Sachant qu'une tonne de bois à 35 % d'hygrométrie représente 0,36 TEP (tonne équivalent pétrole), on peut schématiquement indiquer qu'une tonne de plaquette forestière équivaut énergétiquement à **350 litres** de fuel.

Ainsi, les besoins en hydrocarbures liés à la fabrication des copeaux représentent des quantités **marginales** au regard des quantités de fuel économisées par la substitution des chaufferies à plaquettes aux chaufferies à fuel.

Cette analyse, volontairement succincte, montre à quel point le bois énergie peut nous permettre de diminuer notre dépendance vis-à-vis des énergies fossiles.

eric.paillet@cfbl.fr

LOI SUR L'AIR

Dix ans après le vote de la loi sur l'air de décembre 1996 qui prévoyait dans son article 21-5 : « que les constructions neuves devaient comporter une quantité minimale de matériaux en bois afin d'améliorer la qualité de l'air par le stockage de carbone dans les bâtiments », le décret d'application est paru au JO du 28 décembre 2005.

Au regard des professionnels, ce décret est purement symbolique. En effet, la quantité de bois minimum indiquée (2dm³ par m²) ne représente pas le volume de bois utilisé pour les plinthes qui recouvrent le pied des murs !

INQUIETUDES SUR LA VITALITE DU SECTEUR PAPETIER...

Le groupe Smurfit-Kappa devrait procéder à la fermeture de quatre papeteries dans les mois qui viennent. Au total 180 emplois sont concernés, dont la moitié en Corrèze.

Cette décision serait consécutive à une détérioration progressive de la rentabilité du groupe. Ces mauvais résultats sont liés à l'atonie du marché papetier en Europe de l'Ouest qui ne permettrait pas d'ajuster les prix de vente sur l'augmentation des coûts de production. Globalement, le groupe est tout de même bénéficiaire.

LE PAPIER ET LE RECYCLAGE

Les papiers et cartons récupérés représenteraient environ 58 % de la matière première de l'industrie papetière en France, et pour la première fois cette année la collecte a été supérieure à la demande. Cela représente 8 % de la matière récupérée dont la commercialisation a dû être assurée à l'exportation.

Les récupérateurs s'inquiètent en redoutant une inévitable baisse des cours des papiers et cartons recyclés.

SECURITE DANS LE BUCHERONNAGE

Source Net Bois du 19/01/2006.

Une étude suisse a montré que pour le même volume de bois récolté, on dénombre quatre fois plus d'accidents mortels dans les catégories de personnes non formées (propriétaires privés, agriculteurs et bûcherons occasionnels) que chez les professionnels.

LA BOURGOGNE DANS LE MASSIF CENTRAL

Le Morvan a été classé en zone "Massif" et est désormais rattaché au Massif Central.

La Bourgogne rejoint donc les cinq régions (Auvergne, Limousin, Rhône Alpes, Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées) dans le cadre de la zone Massif Central, au sens de la loi Montagne de 1985.

Les premiers contours d'une politique interrégionale solidaire se définissent en trois grands axes de travail qui ont été ainsi retenus :

- l'amélioration des conditions d'accueil des nouvelles populations et de l'accès au territoire,
- la valorisation du potentiel forestier, agricole, touristique et artisanal,
- la préservation de l'environnement, de la biodiversité et du cadre de vie.

PEUPLIERS

Trois associations de propriétaires popuiculteurs de France (Le Peuplier de Loire - Association de Valorisation du Peuplier du Lot et Garonne - Peupliers du Centre) viennent de mettre en ligne un nouveau site baptisé Peupliers

<http://www.peupliersdefrance.org/>

LE MARCHÉ DES FORÊTS

1) Une valeur immobilière difficile à évaluer

Le marché des forêts (fonds et fruits) est assez étroit, et bien qu'il en existe un indicateur établi par la Fédération Nationale des SAFER (à utiliser avec précaution), les cours sont assez difficiles à appréhender. En effet, celui-ci donne un simple reflet de l'évolution moyenne du prix des forêts mises sur le marché et ne saurait mesurer l'évolution d'une valeur qui fluctue au rythme de la croissance et de l'exploitation des peuplements.

2) Un marché en forte progression

En 2004, il s'est vendu en France :

- 12.200 forêts de 1 à 50 hectares. Au total, cela représente 107.000 hectares pour un volume de transactions qui s'est élevé à 795 millions d'euros. La progression par rapport à 2003 a été de 10 % en nombre, 15 % en surface et 28 % en valeur.
- 360 forêts de plus de 50 hectares pour 49.300 ha et 210 millions d'euros (progression de 26 % en nombre, 22 % en surface et 39 % en valeur)

3) Le prix des forêts non bâties progresse

Le prix moyen brut de l'ensemble des forêts non bâties de moins de 10 hectares s'établit à 4.120 €/hectare ; il est à 3.700 €/hectare pour les forêts de plus de 10 hectares.

En 6 ans, de 1998 à 2004, le prix de la forêt a augmenté de 52 % en valeur courante soit 37 % en valeur réelle (hors inflation). Cette progression s'est poursuivie en 2004, puisque la

hausse a encore été de 8,5 % après six ans de hausse ininterrompue !

2005, (bien que les chiffres ne soient pas encore disponibles) semble confirmer cette belle évolution qui ne devrait pas en rester là.

richard.lacheze@cfbl.fr

Source : SAFER-CDC

FORÊT A VENDRE

Commune de La Chapelle Saint André (Varzy-58) :

Taillis avec réserves de chêne, 25 ha d'un seul tenant, plan de gestion agréé 1978-2007, bonne densité, bois petits et moyens sur 21 ha, moyens et gros sur 4 ha. Bord de route sur 20 m, giboyeux.

Contact : F. de CROUTTE, CFBL Nevers (Tél. 03.86.93.02.91)

Commune Toury-Lurcy (58) :

Massif de 35 ha d'un seul tenant composé d'une futaie irrégulière claire en cours de régularisation. La futaie est constituée majoritairement de chêne rouvre de belle venue. Le hêtre, joli, se trouve en mélange, avec le chêne. La densité s'établit entre 90 et 110 tiges à l'ha. Les bois moyens, très présents, assurent l'essentiel de la valeur d'avenir du peuplement. Une futaie d'épicéa commun de 30 ans occupe 80 a sur le sud du massif. Un réseau de chemins privés dessert l'ensemble des parcelles. La chasse est libre.

Contact : C. de RIVOIRE, CFBL Nevers (Tél. 03.86.93.02.92)

Cédric PIC a été embauché le 19 décembre 2005 en CDD sur l'agence d'USSEL durant l'arrêt de maladie d'un technicien.

Julien ZANOTTI a été embauché le 3 janvier 2006 pour renforcer l'équipe d'exploitation forestière du Sud Limousin.

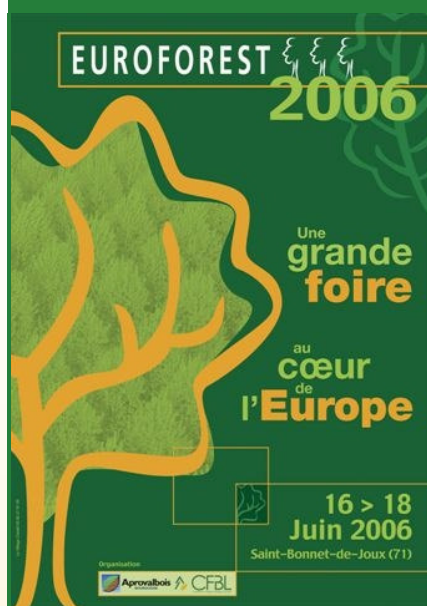
Julien DUCASSE a été recruté le 9 janvier 2006, en remplacement de **Louis ROSEAU** démissionnaire sur le secteur Creuse.

Alexis JUGE a été embauché le 16 janvier 2006. En collaboration avec **Éric PAILLOT**, il est chargé du développement du bois énergie.

Effectif

67 salariés
pour **7.574 adhérents**

TOUS A EUROFOREST LES 16, 17 ET 18 JUIN 2006



Carte d'identité :

- EUROFOREST: Association CFBL-APROVALBOIS
- Salon Forestier International sur un circuit de 4 Km
- Site : Forêt du GF DE CHAUMONT (150 ha)
- Lieu : Saint Bonnet de Joux près de Charolles (71)
- 35.000 visiteurs attendus (29.000 en 2003)
- 350 exposants prévus (270 en 2003)

La foire réunira tous les acteurs de la filière : du producteur forestier au premier transformateur, des centres de formation aux organismes professionnels, sans oublier tout ce qui touche aux nouvelles technologies. Cette manifestation concerne donc les secteurs forestiers, de l'environnement, de l'énergie, du transport et de la logistique, ainsi que les services et la communication.

CFBL participe très activement à l'organisation et vous donne rendez-vous sur son stand du 16 au 18 juin.

richard.lacheze@cfbl.fr

UNE MEILLEURE ORGANISATION DES AGENCES

En réponse aux attentes des adhérents et suite à une réflexion interne, les agences du Limousin ont été réorganisées. Ce changement est intervenu à la fin de l'année 2005.

Les activités exploitation forestière et gestion étaient, en Limousin, indépendantes. Depuis le début de l'année, c'est deux activités, se sont regroupées au sein d'une agence (secteur géographique). L'agence est désormais composée d'un ou deux techniciens gestion sylviculture et d'un ou plusieurs techniciens d'exploitation.

Le rôle du chef de secteur responsable sera de veiller (au plan local) à la bonne harmonisation de la satisfaction des besoins

des adhérents, dans les deux activités. Avec une vue de terrain dans les deux domaines et une relation plus personnalisée, il sera à même de garantir une meilleure synergie entre les activités et d'améliorer l'efficacité du service de la coopérative au bénéfice des sylviculteurs.

Avec ce mode de fonctionnement, se poursuit la prise en compte des méthodes de travail et les sections Auvergne et Limousin se rapprochent du modèle déjà utilisé en Bourgogne.

bernard.palluet@cfbl.fr

Agence	Beausoleil	Nord Limousin	Plateau de Millevaches	Ussel	Auvergne
Responsable	S. PATOU	E. PAILLOT	G. LAZZAROTTO	G. BOBINET	C. MASSACRIER
Techniciens sylvicoles	N. ALIZERT	S. BERTHON	B. CHAPELANT T. PAVY (Apprenti)	P. LIMOZIN P. REYNES C. PIC	M. MOULIN B. CHAPELANT
Techniciens d'exploitation	D. PLENECASSAGNE L. HERPHELIN Julien ZANOTTI O. ALLAGNAT (Apprenti)	E. DULUC E. BOITTIN J. DUCASSE	F. REYNES L. FONTAINE		G. GIRARD P. THOMAS G. DUTEL (Apprenti)
	Permanence	Vendredi après-midi à Beausoleil	Vendredi matin ou après-midi à Ussel	Jeudi matin à Ussel	Vendredi après-midi à Ussel

« TORDONS LE COU AUX IDÉES FAUSSES »

« CFBL subsiste grâce aux subventions ! »

FAUX !

En effet, au regard des comptes annuels, il est aisé de vérifier que le résultat d'exploitation de la coopérative est bénéficiaire hors subvention.

Certes, la coopérative bénéficie de subventions liées aux investissements. Et, toute mauvaise foi mise à part, chaque professionnel du secteur reconnaîtra qu'il peut prétendre aux mêmes avantages sous réserve de monter les dossiers administratifs correspondants.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PLÉNIÈRE

L'assemblée générale plénière de CFBL se tiendra

le vendredi 31 mars 2006
à l'immeuble consulaire de Tulle.

Suite à la demande renouvelée de nos adhérents de mieux connaître les utilisations du bois et le marché aval, nous avons le plaisir de vous inviter à partir de 14 h à une conférence-débat où interviendront les sociétés PIVETEAU-FARGES, SEFOB et BOURGANEUF BOIS, trois clients de votre coopérative. Nous comptons sur votre présence à ce débat qui à n'en point douter sera des plus intéressants.